

Juillet - Août 2008

bimestriel du Centre
d'Information et
d'Éducation Populaire
du M. O. C. de Bruxelles

N° d'agrégation : P701101

n°65

EDITO

SPIRALE DE SOUTIENS INDIVIDUALISÉS ET D' ACTIONS COLLECTIVES

Des personnes s'organisent pour défendre leurs droits. Du "je" au "nous", se construisent les premiers pas d'actions collectives. Une action puis une autre. Les personnes apprennent à travailler ensemble, à confronter leurs points de vue, à définir des stratégies, à construire des rapports de force. En marchant, ils prennent conscience que d'autres rencontrent les mêmes problèmes, que d'autres encore sont confrontés à des difficultés différentes mais provoquées par les mêmes mécanismes. Du problème vécu individuellement, ils cheminent... nous cheminons, vers un "nous" et finissons par questionner le monde pour résoudre les problèmes! Passage de cette action particulière à une autre plus globale, plus complexe et inscrite dans la durée. Mais cette autre action, pour ne pas se perdre dans l'abstraction, doit s'ancrer au réel. Elle doit, à tout moment, renouer avec les réalités quotidiennes des gens, s'y connecter pour s'y nourrir et s'y laisser questionner.

A ce processus d'aller/retour entre je - individu, nous - groupe et Nous - le monde, s'ajoute la nécessité de "structurer les NOUS" et leur nouveau devenir. L'ensemble des liens nécessaires entre les "NOUS" doivent être solides. Pour assurer la permanence de ses objectifs, l'organisation va chercher les moyens d'engager des personnes ayant les qualités appropriées, rémunérées et équipées pour être efficaces. L'organisation devient progressivement un objectif en soi.

Pour espérer contribuer à ses finalités, elle doit survivre et donc être bien gérée, construire sa reconnaissance voire sa notoriété et convaincre, le plus grand nombre possible de personnes, d'adhérer aux objectifs et méthodes... A l'axe Je/Nous s'ajoute cette tension finalités/survie de l'organisation. Comme les cosmonautes doivent veiller tant à s'alimenter et entretenir la fusée qu'à la guider vers la lune. Sinon, ils n'y arriveront pas!

Pendant ces cheminements, le "je" n'a peut-être pas trouvé de résolution à ses difficultés. Il ne pourra s'investir dans du "nous" que s'il y voit une perspective de résolution de ses problèmes particuliers. C'est pour répondre à ces tensions que l'organisation apporte différentes réponses: du soutien individualisé à travers des services de première ligne, des lieux d'éducation permanente et des actions politiques.

Si chacune de ces réponses peut être proposée seule, nous avons intérêt à les articuler. Cette articulation pose problème: elle réside dans la confiance et l'écoute des personnes, des groupes entre eux et par les dirigeants. Cette articulation s'appuie sur le dynamisme de l'organisation et l'intérêt des personnes et des groupes à réaliser les objectifs qu'elle poursuit. Les tensions entre la base et le sommet, entre les instances décisionnelles, les groupes de base et les services rendus aux individus induisent parfois des couacs. Le défi à relever est là, dans l'articulation, la cohésion entre les secteurs et services des organisations et entre ceux-ci et le mouvement ouvrier... Surmonter ces tensions dans une dynamique démocratique est toujours un travail difficile et jamais fini. Il engage chacun des permanents et chacun des militants dans cette tension du "Je" vers le "nous".

C'est pour questionner ces articulations et envisager de rajouter de l'huile dans leurs rouages que nous avons invité les permanents des organisations constitutives du MOC de Bruxelles pour une journée de travail dont nous vous présentons le contenu dans ce Chou.

*Myriam Djegham,
CIEP-MOC de Bruxelles*



ECHOS DE LA JOURNÉE INTER-MOUVEMENTS

Si l'on devait arpenter les pavés de Bruxelles pour un micro-trottoir sur les missions des mutuelles ou des syndicats, on ne serait pas surpris de la plupart des réponses: paiement des allocations, soutien juridique aux affiliés, informations sur la législation sociale... L'idée sur ces organisations peut être, pour bien des personnes, limitée à un réseau de services utiles dispensés individuellement aux membres.

Or, nous savons tous (ou presque) qu'au-delà des services, des valeurs comme la justice sociale, la solidarité, la diversité sont prônées par ces organisations. Elles sont donc aussi des "mouvements" auxquels adhèrent sympathisants et militants.

Cette année-ci, la journée inter-mouvements, qui est aussi l'occasion de rencontrer les collègues des autres organisations constitutives du MOC à Bruxelles, avait pour thème la question de l'articulation entre actions collectives et soutiens individualisés. Après une présentation de l'historique sur ces deux activités et leur étroite relation, nous avons assisté, dans une ambiance particulièrement divertissante, à un "théâtre forum" qui a mis en exergue les difficultés rencontrées dans la plupart des cas: un affilié, dans un centre de services, qui râlait car la majorité du personnel du centre s'est absentée pour une manifestation; ou un collègue qui, lors d'une réunion d'équipe, annonce qu'il ne peut prendre part à celle-ci pour diverses raisons. Quel niveau d'importance accorde-t-on aux actions collectives? Ou comment passer de l'affiliation à la militance? Pour franchir ce pas, la question de la mobilisation, et donc de la sensibilisation est importante. Et pour sensibiliser quelqu'un, il faut atteindre ses émotions...

L'après-midi a été consacré à cette question, et c'est en sous-groupes que nous avons travaillé les réponses. Pour rappel, l'objectif principal de notre mouvement est de changer la société (en appliquant la méthode d'éducation permanente en trois étapes "voir, juger, agir" qui débouche sur l'action politique) en une collectivité respectueuse de l'égalité et de la dignité de chaque être humain dans sa dimension à la fois personnelle et sociale⁽¹⁾. Et cet objectif peut être rappelé d'une manière ou d'une autre lors de chaque nouvelle affiliation ou lorsque les organisations dispensent leurs services, par exemple, en utilisant une formule "clef" de quelques mots et/ou en communiquant au membre une mini-brochure (attractive à la lecture) présentant le mouvement et les valeurs qu'il défend, avec les infos pour y adhérer. Pour faire adhérer un affilié au mouvement, plusieurs autres exemples ont été cités, il s'en est même suivi un débat...

Cette journée a permis de comprendre l'importance du lien étroit entre service individualisé et action collective. Les services sont issus du mouvement en ce qu'ils représentent des aides individuelles, procurées par des associations (ex: caisse de résistance, fédération ouvrière gantoise), suite à une réelle prise de conscience de l'injustice vécue par des personnes issues de la classe ouvrière du 19^{ème} siècle. Réciproquement, des mouvements sont nés de services, certaines coopératives en ont été la base et sont venues en aide à une classe populaire soumise à toutes les difficultés.

Aujourd'hui encore, d'autres formes d'injustice portent atteinte à la solidarité, l'égalité ou la dignité, et doivent être dénoncées voire combattues, non seulement au cas par cas à travers des services, mais

aussi de façon collective lorsqu'elles touchent l'ensemble d'une population.

*Cihan Durmaz
CSC - Service Entreprise*

Formateur à la Chôm'Hier depuis septembre 2007, j'ai eu l'occasion de vivre ma première journée inter-mouvement du MOC ce mercredi 14 mai 2008 dans nos locaux fraîchement inaugurés la veille. Autant dire que si mon agenda avait bien pris note de l'événement lors d'une réunion d'équipe, son sujet et ses objectifs n'avaient que très brièvement retenu mon attention, tout occupé que nous étions à préparer les portes ouvertes et la fête du 13 mai.

Malgré un brin de fatigue, la matinée m'a semblé riche en termes de construction d'identité professionnelle. Ce fut tout d'abord l'occasion de percevoir concrètement la Chôm'Hier comme faisant partie de la nébuleuse bruxelloise du MOC ainsi que de rencontrer des membres des Equipes Populaires, de la JOC, de la CSC, de la Mutualité Saint-Michel, du CF2m, entre autres, et de se rendre compte de leur rôles et spécificités.

Ensuite, la thématique de la journée "Quelle articulation entre service individuel et mouvement d'action collective?" m'a permis d'envisager mon travail dans des perspectives nouvelles et plus larges, celles d'une appartenance — floue ou implicite au quotidien — à un mouvement porteur de valeurs, de projets sociétaux, de prises de positions. Autant d'éléments ressentis mais qui gardent à mes yeux cette dimension «floue et implicite» à cause de ma distance de fait avec le MOC malgré un nombre de valeurs que je crois communes.

Finalement, une question récurrente m'a semblé émerger des activités de la matinée (remise en perspective par deux exemples historiques de l'articulation entre mouvement et services, saynètes de théâtre action à partir de situations professionnelles vécues dans différents mouvements du MOC), celle de notre engagement militant... ou de notre non-militantisme.

Indirectement furent posées, me semble-t-il, les questions de notre nécessaire militantisme, de sa valeur sociétale ajoutée, du positionnement personnel incluant le possible refus de s'engager dans des actions collectives de type militantes malgré notre appartenance et notre proximité à tous, d'une manière ou d'une autre, avec le MOC et ses propres combats. Le choix de participer à l'insertion professionnelle d'adultes tout en vivant et promouvant des valeurs serait-il une forme discrète, minimale (ou minimaliste?), non revendicative mais engagée de militantisme?

Pour n'avoir pu y assister, je ne sais si les réflexions menées en ateliers l'après-midi ou la synthèse proposée en fin de journée par la sociologue Bernadette Wynants ont apporté des bribes de réponses ou amené à des prises de position.

La réflexion a été nourrie, elle mériterait d'être poursuivie. Quoi qu'il en soit, qu'il fait bon s'arrêter, se rencontrer, se confronter aux valeurs qui nous fondent individuellement ou collectivement et, durant quelques heures, prendre de la hauteur.

*François Landercy,
Formateur à la Chôm'Hier*

(1) <http://www.ciep-mocbxl.be/spip.php?rubrique40>

HISTORIQUE

DES SERVICES AUX MOUVEMENTS / DES MOUVEMENTS AUX SERVICES... L'ŒUF OU LA POULE?

Qu'est-ce qui est premier? Le mouvement ouvrier ou les services? Difficile de le dire!

Pour ce faire, je vais partir de deux exemples. D'abord, celui de la création du mouvement ouvrier à la fin du 19e siècle. Il illustre la nécessité pour des services de créer des organisations ouvrières. Ensuite, je prendrai celui de la Chom'hier, beaucoup plus récent, qui relève la nécessité pour une organisation ouvrière de développer des services à destination de travailleurs sans emplois.

Du service au mouvement

Au 19e siècle, la classe ouvrière connaît une misère incommensurable. La première cause en est le chômage; la seconde, la hauteur des salaires qui ne suffisent pas à survivre.

Au milieu du 19e siècle, une crise agricole et une crise industrielle se surajoutent l'une à l'autre. Devant cette situation "les ouvriers supportent patiemment leur détresse en attendant des jours meilleurs", d'après la déclaration de l'ingénieur Bidault de l'Inspection des mines à Charleroi, recueillie par la Commission d'enquête parlementaire de 1843.

Il convient toutefois de bien analyser la situation; Jean Neuville, l'historien du mouvement ouvrier, parle d'atonie et non pas de résignation. Le travailleur ne va pas se résigner, il subit!

C'est dans ce contexte extrêmement difficile, que l'on voit apparaître des débuts d'organisation. On relève entre autres: des Bourses du travail qui camouflent le mutuellisme, survivance clandestine des anciennes corporations; des Sociétés de maintien des prix qui sont à l'origine des futures caisses de résistance, puisqu'elles veillent au maintien des salaires, aux indemnités de chômage, ou encore aux pensions. Ces systèmes sont fragiles parce qu'ils dépendent entièrement des cotisations des travailleurs qui doivent épargner sur leur maigre salaire, et touchent principalement ceux qui appartiennent à "l'aristocratie ouvrière", comme on le disait pour qualifier les ouvriers les mieux protégés parce que très qualifiés.

Une étape suivante proviendra du passage de la colère à la revendication. Sous la période hollandaise et dans les premiers temps de l'indépendance, on avait connu de nombreuses grèves, parfois longues, mais sans lendemain. On peut parler de grèves sauvages, ou mieux, spontanées. Lorsqu'on en fait le tour, on constate qu'il y a des grèves où les travailleurs ne demandent rien; où aucun contact n'est pris avec le patron... Il y a des moments mal choisis, en basse conjoncture. Et puis surtout, il y a le sort fait aux "meneurs", condamnés par la justice, fustigés parfois par leurs camarades. Les caisses de grève, vidées de leur contenu par des actions longues, ne parviennent pas à soutenir les mouvements.

L'année 1873, est très difficile économiquement; il ne reste quasi rien des associations de résistance ouvrières.

La nouvelle étape sera le fait de la naissance d'un parti ouvrier. 1875 voit la naissance de la Fédération ouvrière gantoise qui devient en 1887, l'Union ouvrière socialiste belge. Son programme est à la fois économique et politique. C'est de là qu'est né le Parti Ouvrier Belge (POB).





L'année 1886 est très importante pour l'histoire sociale en Belgique. Elle connaît une grève insurrectionnelle qui prend son origine en Wallonie et qui est cruellement réprimée par les pouvoirs publics. On compte 21 morts parmi les grévistes! Certains leaders socialistes seront sévères à l'égard de ce mouvement qualifié de "grande manifestation de travailleurs fatigués de mourir lentement et qui se croisent les bras, attendant un lendemain inconnu", comme l'écrit Vandervelde.

Quoi qu'il en soit, le POB s'organise. Le réseau de coopératives est son épine dorsale au point que Georges Sorel écrit que le parti est un "socialisme d'épiciers et de lutteurs" ou encore qu'il s'agit d'un "socialisme dont l'épicerie est érigée en sacerdoce"...

Il est vrai que les coopératives sont les véritables bases du mouvement. Elles aident et soutiennent financièrement toutes les autres organisations du parti. Tous les grands dirigeants socialistes ont été créateurs et animateurs des principales coopératives.

Le parti compte deux grands points d'appui: Gand (le Vooruit) et le Borinage. Les services développés sont en liens avec des biens de première nécessité; symboliquement et politiquement, il s'agit de montrer que l'on peut sortir du dénuement et du truck système monté par les patrons.

Bien plus tard, en 1919, Hendrik De Man, futur président du parti, déclarera: "Nous appellerons crétinisme coopératif, cette mentalité et cette conception particulière engendrées par le développement hypertrophique du coopérativisme". Cette déclaration a fait l'effet d'une bombe, mais elle est à situer à un moment particulièrement opportuniste et pragmatique de l'histoire du parti.

Avec le recul du temps, il faut au contraire constater que, sans les moyens financiers offerts par les coopératives et le soutien au niveau de vie des ouvriers qu'elles ont pu occasionner, l'émergence du syndicat et des mutualités ainsi que la lutte pour le suffrage universel, n'auraient pas été ce qu'ils ont été.

Du mouvement au service

Pour présenter la deuxième manière d'agir, prenons un exemple parmi d'autres: la Chôm'hier, établie dans les années '80 à Schaerbeek, déménagée récemment à Laeken.



La K-Fête, restaurant social de la Chôm-Hier AID, qui nous a accueilli lors de la journée inter-mouvement.

Le MOC de Schaerbeek s'est inquiété durant plusieurs années de la disparition ou du départ de nombre d'entreprises locales. A deux reprises, à la fin des années '70 et au début des années '80, il en fait la liste. Il constate que l'emploi régional bruxellois a augmenté jusqu'en 1974, grâce aux services publics, assurances, hôtels et restaurants... Mais que dans le même temps, caché par l'augmentation globale, l'emploi ouvrier diminuait. Entre 1967 et 1976, 15 établissements industriels ont quitté la Commune; de même que 17 établissements commerciaux. Ceci entraîna la disparition de 2230 emplois. On connaît donc une explosion de chômage dans la commune.

Ceci explique la création par la section locale de la CSC d'un comité de chômeurs dont les objectifs sont de "se rassembler, se soutenir, s'occuper et sortir de la solitude et de la critique des autres". Parmi les actions relevées dans les premiers rapports

on relève: la sensibilisation de la population active au vécu des chômeurs à un moment où le chômage augmente.

Peu à peu les militants se rendent compte que les chômeurs réunis en comité retrouvent plus vite du travail que d'autres. Heureuse constatation! Mais cela fragilise l'action et oblige à renouveler constamment le noyau actif.

Grâce à la conjonction des organisations du MOC, un lieu de réunion est loué à la rue Gallait. Il est situé quasiment en face d'un des bureaux de pointage communal. Le comité s'y réunit chaque lundi. Il constate qu'il n'est pas possible de vivre décemment avec une allocation de chômage et se lance dans la mise en place de services: achats groupés, vestiaire, organisation d'une fête de Saint-Nicolas pour les enfants...

Ensuite, d'autres besoins se font jour. Un groupe d'alphabétisation est mis en place, puis une école de devoirs. La collaboration de la JOC et de Jeunesse & Santé est sollicitée. Les activités se multipliant, la présence de permanents devient nécessaire. Un CST (cadre spécial temporaire) rejoint l'équipe en 1984; une première demande de TCT (troisième circuit de travail) est faite en 1985, puis une seconde.

De proche en proche, les activités se multiplient. Les formations se structurent et allient éducation permanente et insertion socioprofessionnelle. En 1987, la participation moyenne hebdomadaire est de 278 personnes, selon le rapport d'activités. La formation au travail devient un des modes d'action possible. Un service de photocopie est créé au boulevard Lambermont. Il sera à l'origine du CF 2000.

La Chom'hier déménage ensuite au 104 de la rue Gallait. Cela permet de multiplier les groupes de formation. Cela permet aussi d'accueillir des groupes de jeunes du Centre d'éducation à horaire réduit (CEHR) relié à l'école des Eperonniers Mercelis, avant qu'ils ne s'établissent dans une ancienne école de la rue L'Olivier. A partir de 1986, des collaborations momentanées s'établissent également avec Vie Féminine (ateliers débrouille) et Turk Danis (action à destination des Turcs de la CSC). Une école d'Arabe est créée, ainsi qu'une bourse au logement.

La suite, nous la connaissons. La Chom'hier a cette année inauguré de nouveaux locaux beaucoup mieux adaptés aux besoins des groupes en formation à la rue Fransman à Laeken. Elle est reconnue à la fois en éducation permanente via le CIEP du MOC et comme organisme d'insertion selon le décret ISP (insertion socioprofessionnelle), ainsi que, tout récemment, en économie sociale pour sa cafétéria sociale, la K-Fête; des conventions existent avec Bruxelles-Formation, Actiris, la Mission locale de Bruxelles-ville... Elle élabore de nouveaux projets de formation et d'action à partir des besoins des sans emplois. Elle continue à se développer grâce à la convergence des forces des organisations du MOC, ce qui a depuis le départ été un des principaux éléments de sa réussite.

Luc Roussel

(à partir d'un exposé oral)

Pour en savoir plus:

- E.P. THOMPSON, La formation de la classe ouvrière anglaise, Paris, Gallimard, Seuil, 1988
- E.P. THOMPSON, Histoire illustrée de l'économie sociale, FONDES (Fondation Economie sociale), Paris, 1987
- M. LIEBMAN, Les Socialistes belges, 1885-1914, Bruxelles, EVO, 1979
- J. NEUVILLE, La condition ouvrière au 19e siècle, t.1, L'Ouvrier objet, t.2, L'Ouvrier suspect, Bruxelles, EVO, 1976

Les archives de la Chom'hier sont conservées sur place et au CARHOP (Fonds MOC Bxl)



EN PRÉPARATION DE LA JOURNÉE INTER-MOUVEMENTS: ENQUÊTE SUR LE POINT DE VUE DES SERVICES

Lorsque, sentant l'écart qu'il peut y avoir entre les mouvements et les services des organisations du MOC, il a été question d'organiser une journée inter-mouvements précisément sur cette thématique, l'équipe du CIEP de Bruxelles s'est rapidement dit que cela ne pourrait se faire sans un minimum de préparation. Car si l'objectif était de faire se rencontrer les permanents de services et les animateurs de mouvements, pensait l'équipe, nous devions à tout pris éviter le piège d'un discours séparant radicalement les services et mouvements. Nous voulions au contraire tenter de voir en quoi ces deux types d'action sont imbriqués. Etant animateurs ou permanents d'un mouvement, nous avons donc voulu donner la parole aux travailleurs de services. Nous voulions les interroger sur ce qui, institutionnellement et dans l'organisation, facilite ou entrave leur travail. Plus fondamentalement, nous souhaitions les interroger sur leur travail en regard avec l'idéologie du mouvement.

Nous avons donc décidé de mener une petite enquête auprès d'une poignée d'employé(e)s de services, dans des organisations, à des places et à des niveaux de responsabilité divers. L'objectif était de nourrir le contenu et les méthodes de cette journée inter-mouvement du 14 mai. Sans pouvoir prétendre à la rigueur scientifique, dont nous n'avons pas les moyens humains, nous⁽¹⁾ voulons cependant en tirer quelques lignes directrices, et repérer des tensions sur lesquelles pousser la réflexion. Parfois impertinentes, les réponses à nos questions nous ont permis de mûrir notre réflexion, et d'avancer dans notre analyse des liens qui unissent ou devraient unir services et mouvements au sein de nos organisations. Tel est l'objet du présent article.

Les questions devaient permettre aux personnes interrogées de prendre du recul sur leur pratique. L'hypothèse à tester est la suivante: est-il anodin pour des services sociaux d'être liés à des mouvements sociaux? Les questions des entretiens se déclinaient en trois aspects: constat ("que voient-ils?", "quelles sont les réalités sociales auxquelles ils ont affaire?"), pratique ("que font-ils?"), et analyse (grossièrement: "quel lien font-ils entre les deux premiers aspects?").

Nous présenterons notre analyse en pointant d'abord ce qui est considéré comme des freins au travail de service. Ensuite, nous interrogerons ce qui peut être perçu comme une aide. Enfin, nous tenterons quelques analyses des tensions qui structurent ces freins et aides.

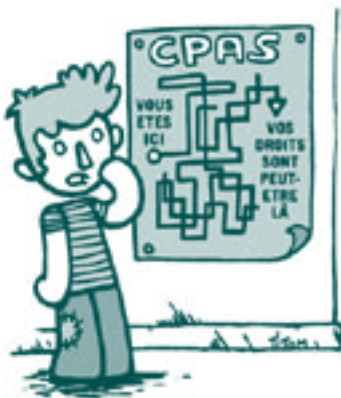


Illustration de Titom, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0 be

Souhaits et difficultés

Pour commencer, il est important de noter que toutes les personnes interrogées partagent un idéal: avoir un impact sur la société. Il semble qu'on ne soit pas travailleur social sans engagement social. C'est une évidence, certes, mais toujours marquée. Quel que soit le contenu précis qu'ils donnent à cela, ils ne veulent pas produire un objet, mais transformer le tissu social. Ou plutôt, l'objet de leur travail est certes de produire quelque chose de social pour des personnes, mais dans le cadre plus large d'avoir un effet sur le social. La nuance n'est pas mince.

Ensuite, si tous parlent de la difficulté du travail social, tous partagent certaines lignes de réflexion sur la dureté de ce travail. Sur une première ligne, tous expriment l'urgence, le manque de temps, la somme de travail. Deuxièmement, ils regrettent l'importance de la technicité exigée dans leur travail: difficulté de rester à jour avec les évolutions de la législation, cantonnement à un rôle administratif, ou encore passage obligé par un outil informatique peu aisé d'utilisation et les "engonçant" dans une logique formelle contraignante.

Ces deux exigences sont encore plus marquées qu'elles sont renvoyées de l'extérieur. Ces deux difficultés ne sont pas uniquement présentées comme inhérentes à la tâche de travailleur social. Elles sont vécues comme des demandes de la hiérarchie (productivité, méconnaissance de la dureté de la tâche, etc...), des pouvoirs publics, ou des usagers (organisation vue comme une marque, "réclamation de droits", crise du militantisme, etc...)

Troisième difficulté à gérer dans le travail social: l'empathie envers les usagers. Car c'est aussi la réalité des usagers⁽²⁾ qui fait mal. Presque tous le mentionnent. Leur souffrance est aussi la leur. Leur agressivité en génère une autre en retour. Notons l'ambivalence de cette empathie. Elle est nécessaire pour bien accomplir son travail, mais aussi un risque. Trop importante, elle gêne la réalisation de la tâche de service social, qui exige de pouvoir sortir de l'émotion brute. Trop peu présente, elle empêche de rentrer en relation avec l'utilisateur, et par là serait une gêne.

Outre cette nécessaire reconnaissance de la dureté de la tâche, nous voudrions pointer ici que ces constats appellent, chez les interviewés, des analyses spécifiques. Ce n'est pas simplement l'expression d'une plainte — d'ailleurs, comme certains l'ont dit, ils "prennent sur eux" —, mais une analyse de leur travail et de certaines des difficultés que le traversent. Nous y reviendront en fin d'article.

(1) A partir d'ici, le "nous" qui est utilisé est la forme polie du "je". Il n'engage donc que l'auteur de cet article.

(2) Les termes qui servent à désigner les membres des organisations qui se présentent à un service sont nombreux, et portent tous une valeur idéologique. C'est évident pour certains, tels que "clients", "affiliés", moins pour d'autres, tels que "membres", "public". Sans trancher ici ce débat, nous nous cantonnerons à celui de "usager".



Quelques aides

Quand les questions portent sur un versant plus positif, la plupart des interviewés (tous sauf un), partagent l'idée que la possibilité de travail en réseau est une aide à leur travail: que ce soit par l'échange d'information entre service, la tenue d'un carnet d'adresse permettant de réorienter les usagers ou de trouver la bonne information, la possibilité de s'appuyer sur d'autres services (en interne ou en externe).

Le deuxième facilitateur du travail social le plus mentionné est la possibilité de faire "remonter" les réalités vécues. Nous regroupons ici l'idée de relais vers la hiérarchie, et de pression sur les pouvoirs publics. Des deux côtés, ce qui est ici en jeu est de pouvoir modifier le cadre du travail, les règles qui le structurent. Mais il faut que cela soit suivi d'effets! Quand ces relais sont absents ou, pire, qu'ils n'ont aucun effet visible, c'est vécu comme démoralisant. Parmi les exemples donnés, la rédaction de rapports sans incidence aucune sur le travail social, ou les interpellations politiques qui semblent déconnectées de la réalité des services.

Troisième facilitateur du travail social dans un mouvement, c'est la possibilité d'encrenir la relation avec l'utilisateur dans quelque chose de plus large que la simple relation utilitariste: se replacer dans le cadre d'une relation humaine, complexe et variée, et pas administrative et uni-dimensionnelle; se situer dans le contexte d'une histoire, ou d'une organisation sociétale ("qu'ils sachent pourquoi ils sont ici"), ou dans les simples règles de la politesse.

Enfin, et nous devons dire notre surprise à ce que cela ne soit pas plus souvent mentionné, l'amélioration des conditions de travail: plus de temps, ou plus de personnel. C'est effectivement souhaité, mais uniquement quand nous orientons nos questions sur l'absence de limites ou le pouvoir de l'imagination ("si vous aviez le pouvoir" ou "allez-y, rêvez").

Qu'est-ce que cela veut nous dire?

Tout ceci pointe vers plusieurs tensions que nous avons essayé de thématiser lors de la journée inter-mouvements. Je dis tensions, car il ne s'agit plus ici de relever ce qui gêne ou facilite la tâche du service, mais plutôt de passer au niveau de l'analyse. La question n'est plus "qu'est-ce qui vous gêne/aide?", mais "quelles sont les structures du travail de service dans un mouvement auxquelles nous devons nous référer pour comprendre ces freins et aides?"

La tension technicienne: Première tension, celle qui se fait entre les aspects de rédaction de dossier, de compilations de pièces justificatives, de comparaison avec la législation et les règles du travail, en un mot, le travail technique, d'une part; et d'autre part la nécessaire relation humaine, qui demande du temps, de l'écoute, de laisser une place à l'utilisateur dans toute sa complexité.

Il faudrait sans doute un travail plus conséquent pour théoriser tous les aspects de cette tension. Mentionnons brièvement, sans exhaustivité ni soucis de rigueur: l'isolement nécessaire pour monter un dossier (particulièrement juridique); la temporalité, entre urgence et longue durée; la place laissée à l'empathie, entre manque et excès; maîtrise individuelle des dossiers face au travail en réseau; le degré de liberté de parole laissée à l'affilié; le type de relation, entre la relation expert-utilisateur et la co-construction de savoirs; le degré de participation à l'organisation laissée aux usagers, etc...

Il ne s'agit pas de ici de dénigrer l'un des deux aspects par rapport à l'autre, mais de comprendre qu'ils sont tous deux présentés comme nécessaires au travail de service. Quand bien même c'est aujourd'hui l'aspect trop technique qui est largement regretté, il n'est pas présenté comme forcément néfaste. Comme pour l'empathie, il importe surtout d'assumer ces deux dimensions d'une façon qui ne soit pas délétère.

Autrement dit, comment intégrer ces deux dimensions? Comment passer d'une tension entre ces deux pôles à un travail qui puisse endosser les deux d'un même front? Comment être à l'écoute de la souffrance, de la variété des situations, de leur complexité, mais pourtant pouvoir les traiter dans le cadre d'un travail de service social, nécessairement limité dans le temps, les domaines de compétence, et la structure d'une législation qui peut être très insultante pour la dignité des usagers?⁽³⁾

Si l'on se réfère aux bonnes pratiques ci-dessus mentionnées, nous pouvons dores et déjà donner quelques éléments de réponse. D'abord, il conviendrait de refuser de faire primer l'un sur l'autre. Ceci pointe, par exemple, le refus du productivisme, comme celui des excès inverses. Ensuite, en introduisant la dimension collective dans l'action de service.

(3) Nous faisons ici l'hypothèse que cette dichotomie est aujourd'hui vécue comme une tension à tous les niveaux des organisations, tant du point de vue des individus (dirigeants, militants, permanents, employés de service, affiliés, animateurs en éducation permanente, etc...) que de celui des équipes, services, institutions, etc... Mais comme toutes les hypothèses avancées ci-dessus, elle mériterait d'être réinterrogée.



avoir des lieux de discussion, d'intervision ou de supervision, se référer à la structure sociale plus large, pouvoir travailler en réseau avec d'autres services. Nous suivrions volontiers ici l'analyse proposée par Luc Carton ci après: la relation de service étant co-production, si l'on recherche l'autonomie, il faut rechercher de front celle de l'usager et celle de l'employé de service. Telle est la lecture que nous faisons des paroles de ces derniers, quand ils parlent de se référer à un contexte plus large, ou d'avoir une relation de confiance avec les usagers. L'épanouissement des employés de service et celui des usagers sont intimement liés.

Donc, d'une certaine manière, les services se feraient d'autant mieux et échapperaient à cette tension en intégrant certaines des préoccupations des mouvements.

Transformation sociale ou reproduction sociale: pour intégrer d'autres freins et d'autres bonnes pratiques, nous devons formuler une autre tension. Celle qui existe entre la solution au problème des affiliés, qui est l'objectif officiel direct des services de première ligne, et l'impact global sur la société. Est-ce qu'aider les affiliés à s'en sortir mieux que les non affiliés est la réelle fonction des services? Si oui, ils ne feraient rien d'autre que ce que font des services privés. Pourtant, ceci irait en contradiction avec ce que nous avons dit de l'engagement social des personnes interviewées, sans parler de l'identité même des organisations sociales qui ont créé et abritent en leur sein les services.

Nous avons donc bien ici une tension entre ce qui est demandé aux services de façon immédiate, et ce qu'eux identifient comme utile à leur travail — particulièrement quand ils se font demandeurs de plus de relais avec leur hiérarchie, ou dans la représentation politique des mouvements. Comme si, pour bien faire son travail de service, il était besoin du travail de mouvement. Ou plus précisément, que les mouvements intègrent mieux les réalités des services.

C'est d'ailleurs ce que plusieurs des personnes interviewées nous ont demandé après les interviews, comme d'autres après la journée inter-mouvements: "est-ce qu'il y aura des suites?" C'est ainsi que nous lisons ces interpellations. Animateur dans un mouvement, on nous demande si le mouvement continuera à s'intéresser à la réalité des services.

Certes, les hypothèses ici avancées devraient être testées plus avant, par une recherche en bonne et due forme ou, mieux, dans des recherches actions et des lieux de travail permanents. Mais il est certain que la démarche initiée a suscité de l'intérêt.

Martin COCLE

Animateur CIEP-MOC de Bruxelles

MOUVEMENT/SERVICE, QUELLES RELATIONS? QUELQUES REPÈRES

Avant d'aborder la question, une précaution s'impose. Il faut se méfier des termes, quitter le domaine des mots "valise" ou des mots "écran": un mouvement peut-être immobile, un service peut être un "sévice". Les services individuels peuvent toucher bien plus de monde que des mouvements d'action collective. Interrogeons donc les mots un à un.

Un soupçon de vocabulaire

Dans notre cadre, qu'est-ce qu'un **mouvement**? Un mouvement effectue le travail sur l'objet social principal de l'association. Par définition, le membre de l'association est ici le "**sujet**" de l'action. Dans nos associations, le pouvoir est théoriquement dans les mains des militants (Assemblées générales, CA, etc...) et l'action portée par eux.

Qu'est-ce qu'un **service**? Un service est une prestation organisée et structurée de la même association. Cette prestation est généralement fournie à caractère professionnel. Ce sont des salariés ou des bénévoles qui le fournissent. Elle peut l'être de façon collective, mais plus souvent de façon individuelle. Ici, le membre est "**usager**" de l'action. Pour partie "objet" ou "client", on le considère comme plus ou moins passif.

Nous aurions ici deux aspects systématiquement opposés dans leur structure, et pourtant réunis au sein des mêmes associations. Une troisième dimension doit donc être identifiée: l'**organisation**. J'entends par là une structure professionnelle relativement autonome. Avec ce terme, nous pouvons briser l'apparente symétrie opposition entre deux termes.

La figure centrale de l'organisation, c'est le **travailleur**. De manière générale et idéale, c'est le mouvement qui structure l'organisation et c'est l'organisation qui structure le service. Ainsi un Secrétaire Général est-il généralement salarié, mais élu, à la différence d'un permanent. Le permanent est lui employé par le Secrétaire Général.

Mais il y a des distances, voire des ruptures ou des pertes de charge entre ces trois dimensions. Dans certains contextes, un service peut, par exemple, prendre le pouvoir sur l'organisation et le mouvement.

Construction de phrases

Si on postule, pour simplifier à l'extrême, que c'est la même association qui se structure en trois dimensions — Mouvement,

Considérations sur la nature d'un service

Une n'est pas une chose, c'est une relation humaine. Certes la production de services est codifiée, structurée, organisée, mais elle est avant tout humaine, interactive. Elle a donc aussi, techniquement, la particularité de ne pas être unilatérale: l'utilisateur participe activement à la production du service. Sans sa participation, à commencer par sa demande, le service ne peut se faire. Il possède donc un "**pouvoir d'usage**", face au "**pouvoir du prestataire**" (généralement le travailleur salarié qui "fournit" le service).

Se peut être conçue et organisée pour être émancipatrice du "pouvoir d'usage" de l'utilisateur, voire même de pouvoir du travailleur.

La question n'est donc plus "comment faire service pour autonomiser l'utilisateur?", mais "comment faire service pour susciter des relations entre usager et prestataire qui leur permettent d'atteindre tous deux une forme d'autonomie?".

Organisation et Service — et que ce sont les mêmes personnes qui sont alternativement des "sujets" et des "usagers", la question posée initialement peut être reconstruite sur trois axes:

- "*Quelles relations y a-t-il entre ce que fait une association comme Mouvement, Organisation et Service?*" Ici on prend l'association, comme sujet de questionnement. Les trois aspects qu'elle réunit ont-ils le même genre de relations que la main gauche, la main droite, et la coordination motrice? Peut-on se contenter de cette simple métaphore?
- "*Quelles relations, en chacun d'entre nous, entre sa posture de membre actif-sujet et sa posture de membre passif-usager?*" A l'autre extrême du spectre, le sujet du questionnement sera le membre. Comme l'association réunit les trois aspects, un même membre peut aussi se trouver à cheval sur les trois positions. Car pour compliquer un peu la question, un travailleur d'une organisation peut également en être membre actif sujet et usager! Mieux, on attend de lui qu'il le soit.
- Et troisièmement: "*quelles relations entre moi, membre actif sujet, les travailleurs -individuels et collectifs- de l'organisation, et les usagers des services proposés par l'organisation?*"

Les relations que nous interrogeons peuvent être, a priori:

- de continuité Mouvement-Organisation-Service. C'est le cas quand un service concourt explicitement à la réalisation de l'objet social de l'association. Exemple: la gestion de l'Assurance Obligatoire par l'ANMC.
- de complémentarité Mouvement-Service et Service-Mouvement. Exemple: la création de l'Assurance Complémentaire par l'ANMC. Le fait d'universaliser cette couverture à ses membres est à la fois un plus en termes de services, et un acte politique, un acte de transformation sociale.

- d'indifférence ou de segmentation entre Mouvement et Service. Dans ce cas, les usagers peuvent n'être que très minoritairement des membres actifs, et les membres actifs n'appréhender que très marginalement la question du pouvoir d'usage dans les services.

- de tension, de contradiction, ou même de conflit: En effet, le statut d'un service peut être particulièrement ambigu. Par exemple, l'Assurance Complémentaire solidaire, est-elle solidaire en tout ou en partie (puisqu'elle ne s'adresse qu'aux membres)? Autre questionnement: il n'est pas dit qu'un service, devenant membre du système de la sécurité sociale puisse conserver ses capacités de critique de celle-ci. Dans quelle mesure, par exemple, le Service chômage des syndicats peut-il conserver son indépendance idéologique face à l'introduction des Plans d'Accompagnement et de Soutien des chômeurs?

Elaborer un texte

Si vraiment nous voulons prendre comme objectif la recherche d'une meilleure continuité MOS, nous devons appréhender prospectivement le service comme suit:





- a. une prestation alternative au marché, voire même une alternative aux limites des services publics et un levier pour l'exercice d'un droit économique, social ou culturel;
 - b. un mode d'accès privilégié à l'affiliation de masse à un mouvement et un élément clé, constitutif du rapport de forces économique, social et politique de l'organisation;
 - c. le lieu et le temps d'un **travail d'amorce de la transformation de la conscience** de la condition sociale (aliénée, dominée, exploitée) de l'utilisateur, **via un travail d'éducation permanente, partiellement incorporé à la relation de service elle-même, d'abord, ouvert et articulé aux différentes dimensions du mouvement, ensuite.**
2. Explorer le potentiel d'émancipation de la relation de service, tant du point de vue des travailleurs que des usagers, séparément puis conjointement. Car si l'on prend au sérieux la définition des services, il ne pourra y avoir d'émancipation des uns sans celle des autres.
 3. Reprofigurer la relation service-organisation-mouvement autour de deux processus:
 - "Internaliser": Que peut-on assumer comme travail culturel-politique dans la relation de service elle-même? Autrement dit, comment politiser le travail de service?
 - "Externaliser": Complémentairement, que faut-il assumer vers l'extérieur, notamment dans la "fonction tribunitienne" du mouvement? Comment le mouvement peut-il assumer une fonction de relais politique pour les services?
 - Enfin, comment solidariser les deux processus? Les deux dynamiques doivent aller de pair. Le défenseur politique doit appuyer le travailleur social, se baser sur ses connaissances et réalités, dans un sens. Parallèlement, dans l'autre sens, le travailleur social doit fournir du grain à moudre au défenseur politique, si pas le "pousser au cul".

Cette troisième qualification du service est celle qu'on chercherait, donc, si l'on veut y voir une continuité avec les mouvements. La question devient donc: comment?

- i. Remettre les dimensions de service à l'ordre du jour des instances dites de "mouvement". D'abord en y explorant la tension a/b. A savoir, que privilégier l'un ou l'autre aspect (alternative au marché, ou mode d'affiliation de masse) ne peut se faire qu'au détriment de l'autre. Ensuite, moyennant l'implication de l'organisation, interroger la tension b/c, entre le membre comme sujet ou comme affilié (dans une masse). Tout ceci mérite de faire l'objet d'hypothèses à traiter dans des recherches-participatives, impliquant les différentes parties en présence (membres et professionnels des mouvements, services et organisations). Il y a là des savoirs sociaux stratégiques à mettre à jour, contre les freins et distances qui apparaissent toujours dans les institutions.

Luc Carton
Philosophe

Notes de Luc Carton remises en forme et complétées par Martin Cocle, notamment sur base d'une interview

FACE AUX PROBLÈMES TRANSVERSAUX, DES SERVICES EN ACTION COLLECTIVE

La journée inter-mouvement du 14 mai 2008 fut l'occasion d'une vaste rencontre entre les membres du personnel actifs dans les différents secteurs du mouvement ouvrier (mutualité, syndicat, associations) qui offrent des services à leurs affiliés, à leurs usagers.

Au cours des différents ateliers, les participants ont pu (re)découvrir ce que faisaient les collègues de Vie Féminine, Jeunesse et Santé, Alteo, l'UCP, la Chôm'Hier, le CF2m, la Mutualité Saint-Michel, les Equipes Populaires, le MOC, la JOC, la CSC, tant dans la dimension "service" que dans celle de l'appartenance à un même mouvement.

L'on a particulièrement pu se rendre compte des revendications qui pouvaient naître dans les différents compartiments du mouvement, à l'occasion d'un service rendu à un usager, à un affilié, et les manières propres à chaque organisation de donner

forme à ces revendications, de les relayer, avec plus ou moins de difficultés, pour leur donner un effet utile à la collectivité.

L'on a pu percevoir que l'action de chaque organisation pouvait se voir renforcée par son appartenance à un mouvement commun et par la convergence sur des questions transversales, même si celles-ci ont trait au service rendu par chacune de celles-ci.

Rencontrer ensemble des thématiques partagées

A divers moments de la journée, des contacts informels se sont noués et des perspectives de collaboration concrètes entre les différents services et secteurs ont pu être envisagées.

L'intérêt de cette journée était bien de voir comment l'on pouvait travailler ensemble sur des thématiques partagées.



© acv-csc

Ainsi, par exemple, le service pension de la mutualité s'est trouvé confronté au problème de démontrer vis-à-vis de l'Office National des Pensions (ONP) que certains de ses affiliés avaient eu, durant une partie de leur carrière professionnelle, le statut de travailleur à temps partiel avec maintien des droits au chômage complet. Or, ces éléments ne figuraient pas toujours au compte de retraite. La mutualité s'est donc tournée vers l'Office National de l'Emploi (ONEm) pour obtenir la preuve de ce statut, mais sans succès. A l'heure actuelle, il en découle, pour ses affiliés, une perte sur le montant mensuel de leur pension. Dès lors, à l'occasion de la journée inter-mouvement, une collaboration a été recherchée avec la CSC-Bruxelles, dont le service juridique est en contact permanent avec l'ONEm dans le cadre de la défense en justice des chômeurs.

La recherche d'une solution à cette problématique intéresse, dans un premier temps, les futurs pensionnés directement confrontés au problème et qui ont fait appel au service pension de la mutualité. Mais d'une façon plus large, c'est l'ensemble de la population dans cette situation bien particulière qui pourra bénéficier des actions menées.

Opérationnaliser le changement social

Dans le prolongement de la journée inter-mouvement, un échange d'informations entre le service pension de la mutualité Saint-Michel et le service juridique de la CSC-Bruxelles a eu lieu et a débouché sur un plan de travail. Dans un premier temps, une démarche concrète auprès de l'ONEm de Bruxelles va être menée conjointement par les collègues des services respectifs. Dans la mesure où le problème ne peut être résolu par ce biais, les collègues concernés interpellent le service d'études nationales de la CSC ainsi que, le cas échéant, le groupe de travail national "sécurité sociale" de la CSC qui se réunit une fois par mois. Par ailleurs, il faudra informer les affiliés de la mutualité et de la CSC qui peuvent être concernés par ce problème par les canaux de communications tels que nos journaux "En Marche" et "L'info CSC" pour mener à bien un travail de prévention sur cette problématique.

Outre l'intérêt évident pour les publics concernés, cette démarche doit nous permettre de nous positionner comme acteurs capables de faire modifier des réglementations et de faire reconnaître notre expertise comme partenaires "MOC" au niveau de différents pouvoirs législatifs ou administratifs.

Cette problématique particulière va mobiliser les collègues de la mutualité et du syndicat tant pour les aspects services qui leur sont propres (défense de leurs affiliés et des moyens d'existence de ceux-ci) mais également dans les aspects "mouvement" (relais du problème dans les instances des organisations concernées et sensibilisation des affiliés potentiellement touchés par la problématique). C'est, en tout cas, dans la transversalité qu'une solution pourra être trouvée à ce problème.

Au-delà de cette question particulière, d'autres terrains de convergence pourront, à cette occasion, être découverts et explorés.

Il est bien évident que chaque association, organisation a ses objectifs, ses pratiques.... Néanmoins, des collaborations existent. Par exemple, entre la mutualité et la CSC sur l'octroi du statut OMNIO permettant de meilleurs remboursements de soins de santé pour les revenus modestes. Pour le moment, le succès de cette opération est mitigé.

Cependant d'autres actions sont en cours d'élaboration, telles que la collaboration sur le dossier des "sans papier": travail sur l'ouverture aux droits (santé, travail...), et sensibilisation des collaborateurs de la mutualité et du syndicat aux réalités du dossier et aux valeurs du mouvement.

Rêver d'un monde idéal est insuffisant. Il faut opérationnaliser nos projets en tenant compte de nos limites et contraintes.

*Caroline Coutrez et Alain Vermote
CSC - Mutualité Saint-Michel*

AGENDA

Mardi 9 septembre 2008 de 10h00 à 12h00

Action TSE: conférence avec film et débat sur l'enseignement: **"Comment soutenir mon enfant dans sa scolarité?"**

Lieu: salle "Delaby" - Rue Pletinckx, 19 - 1000 Bruxelles

Infos: Khadija Khourcha GSM: 0485/12 23 40 - mail: k.khourcha@acv-csc.be

Samedi 20 septembre 2008 de 14h00 à 18h00

Les Aînés dans la Ville organisent une **conférence-débat sur la surconsommation** avec la participation de Magali Verdier.

Lieu: Epace ABC - Rue Fransman, 131 - 1020 Bruxelles

Infos: CIEP - MOC de Bruxelles: 02/508 89 60

Samedi 20 septembre à 10h30

Les équipes populaires organisent une conférence débat avec Thomas Dawance sur le thème de **"quelles pistes face à la crise du logement?"**

Lieu: 11 rue d'Aumale - 1070 Anderlecht

Infos: 02/508.89.81

Dimanche 21 septembre de 11h00 à 15h00

L'UCP et la Mutualité Saint Michel organisent dans le cadre de la journée sans voiture différentes animations (cyclotour thématique, ...).

Lieu: Bld. Anspach, 111-115 - 1000 Bruxelles

Infos: UCP - Bruxelles - Tél. 02/501 58 12 ou 13 (de 9h00 à 12h30) - Mail: ucp.bruxelles@mc.be

Mardi 23 septembre de 18h00 à 20h00

Les Femmes C.S.C.: vous invitent à une soirée d'information, échanges et réflexion sur: **"L'écart salarial entre les hommes et les femmes"**.

Lieu: salle "Delaby" - Rue Pletinckx, 19 - 1000 Bruxelles

Infos: Khadija Khourcha GSM: 0485/12 23 40 - mail: k.khourcha@acv-csc.be

Vendredi 26 septembre de 14h30 à 17h00

Altéo Bruxelles organise une rencontre débat animée par André Reyland sur le thème de campagne **"gros frais médicaux... loisirs au frigo!"**

Lieu: Centre armillaire - Bd. De Smet de Nayer, 145 - 1090 BXL - salle 110

Infos: Altéo- Bruxelles - altéo.bruxelles@mc.be - 02/501.58.16 (en matinée)

Mardi 7 octobre 2008

Solidarité Mondiale participe à la journée mondiale du travail décent et au lancement national de la campagne "Travail décent - Vie décente"

"les travailleurs ne sont pas des outils" Action symbolique et médiatique au rond point Schuman. Nous en appelons aussi à des actions décentralisées dans les différentes régions.

Infos et participation: Martin Cocle - martin.cocle@mocbxl.be - 02/508 89 54

Jeudi 9 octobre 2008 de 14h30 à 17h00

Dans le cadre de "Ma santé en action", Altéo Bruxelles organise une rencontre sur le thème **"Les aînés et l'Europe"**

Lieu: Bd. Anspach, 111-115 - 1000 Bruxelles - salle Iris

Infos: Altéo-Bruxelles - altéo.bruxelles@mc.be - 02/501.58.16 (en matinée)

Mardi 14 octobre 2008 de 9h00 à 17h00

"Des clés pour comprendre et analyser les défis de l'ISP" Une collaboration CIEP-MOC Bruxelles et C.F.S dans le cadre du FFCISP (Fonds de la Formation Continué en Insertion SocioProfessionnelle). 4 journées permettant d'aborder des thématiques qui posent question au professionnel de l'ISP. Pour les travailleurs au sein des OISP ou des Missions locales.

Le 25 avril: Travail en milieu interculturel

Le 23 mai: La valeur Travail

Le 14 octobre: Réalités du non-emploi à Bruxelles et politiques publiques

Le 21 novembre: Exclusion et précarité

Lieu: C.F.S. - rue de la Victoire, 26 - 1060 Bruxelles - 02/543 03 00 - GRATUIT pour les travailleurs de l'ISP

Infos et inscriptions: Myriam Djegham - 02/5008.81.61 ou www.cfs.be - 02/543 03 00

A la Chôm'Hier-AID

Rue Fransman, 131 à 1020 Bruxelles

02/241 32 30 - info@chomhier.be - www.chomhier.be

Des cours d'alphabétisation:

En journée: 2 groupes

• Niveau 1 en oral, lecture et écriture: 3 cours/semaine

• Niveau 2 surtout lecture et écriture: 4 cours/semaine

En soirée: 2 groupes de 17h30 à 19h30

• Niveau 2: lecture et écriture

• 1 groupe dont le niveau sera déterminé en fonction des inscriptions

Conditions: min. 18 ans, min. oral niveau 2 acquis, max. diplôme de niveau primaire

Paf: 10 euros à l'inscription - Inscriptions à partir du 1er septembre

Contact: Luc Frémal: 02/241 32 30

Un atelier théâtre ouvert à toutes et à tous.

Contact: Dominique Poncelet: 02/241 32 30

Un atelier d'initiation à l'informatique:

• En journée, 2 cours par semaine mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 pour débutant (**Paf:** 10 euros)

• Un Cyber espace est accessible au public en journée, lundi toute la journée, jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Paf: accès gratuit.

Contact: Patrick Vandersteegen au 02/241 32 30

En ISP

• alpha niveau 2 de 400h du 04/09/2008 au 19/12/2008

• alpha niveau 3 de 500h du 15/09/2008 au 05/03/2009

• alpha niveau 4 de 500h du 15/09/2008 au 05/03/2009

• alpha niveau 4 orienté Horeca de 420h du 29/09/2008 au 22/01/2009

• formation qualifiante en Maintenance Textile de 350h + stage de 152h en entreprise du 13/10/2008 au 23/12/2008

• préformation en auxiliaire de la petite enfance - du 24/11/2008 au 10/03/2009

Groupes mixtes.

Conditions: être demandeur d'emploi libre et avoir entre 18 à 50 ans

Formations gratuites.

Contact: Huguette Tysman au 02/241 32 30 - Mail: info@chomhier.be

Le restaurant social la "K-Fête"

Vous offre la possibilité de vous restaurer ou de commander via notre service traiteur (soupes, sandwiches, assiettes froides...). Mise à disposition de la salle (pour 60 personnes) à prix démocratique.

Contact: Dominique Poncelet au 02/241 32 30

Les Rencontres Allaitement

Les vendredi à 14h15 : 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre 2008

Pour les mamans qui allaitent leur enfant et les futures mamans qui s'interrogent sur l'allaitement, la Mutualité St-Michel et Infor'Santé organisent les « rencontres allaitement ». En présence d'une animatrice, rencontre et questionnements sur des thèmes divers, abordés en fonction des intérêts des participantes.

Lieu : Maison de la Famille, rue de Bosnie, 22 à 1060 Saint-Gilles

Autres lieux dès la rentrée - également sur demande

La participation aux Rencontres Allaitement est gratuite et ouverte à tous.

Bébés et papas sont toujours les bienvenus.

Infos et inscriptions: 02/501.55.19 ou infor.sante.bxl@mc.be

Pour s'abonner
au Chou de Bruxelles,
versez
8 euros sur le compte
799-5501554-07
avec la mention
« abonnement au Chou ».

Éditeur responsable:
Martin COCLE
rue Pléinckx, 19 - 1000 Bruxelles
Impression: CF2m ASBL
rue Berthelot, 114/116
1190 Bruxelles
tél: 02/538 01 92
fax: 02/534 38 89
Design: CF2m



Avec le soutien de :
la Communauté Française,
service d'éducation permanente et de la
Commission Communautaire Française
de la Région de Bruxelles-Capitale